

Un an plus tard, où en sommes-nous ?

Au-delà de la valse des multiples étiquettes dont nous avons été affublés : preneurs d'otages durant les épreuves du bac, grosses feignasses lors du confinement, cueilleurs de fraises, profs décrocheurs au déconfinement, islamo-gauchistes, nous voilà un an après choyés (dérisoire prime d'équipement, revalorisation mort-née, bientôt vaccinés.. ?) par notre ministre qui ne cesse de se glorifier de l'ouverture des écoles, allégeant paradoxalement le protocole à mesure de la hausse des contaminations ! Dernièrement, il s'est encore distingué en affirmant que pour les parents, « le risque de contamination est bien peu de choses face au risque de déscolarisation de l'enfant » ! Les familles touchées par le Covid apprécieront !

Quand Macron annonçait que « plus rien ne serait comme avant » après la crise sanitaire, nous étions loin d'imaginer que cela signifierait une amplification de toute sa politique de destruction du service public d'Éducation avec en particulier la suppression de 1883 postes d'enseignants dans le 2nd degré, dont 129 en Lorraine ! La casse du lycée s'est encore accélérée, alors que l'organisation en « spé » est venue se fracasser sur le mur de la réalité épidémique, avec des ratios hallucinants du type : 3 cas Covid+ = 80 cas contacts !

Cette année, au lycée, la réforme de Blanquer se révèle dans toute sa logique de mise en concurrence des établissements mais aussi des matières au sein même de chaque établissement, par le biais des choix de spécialité : il faut désormais « vendre » sa matière. Certaines disciplines commencent à pâtir sérieusement de cette logique : Sciences de l'ingénieur, Mathématiques, sans parler des options délaissées en raison de leur minoration dans le cadre du contrôle continu.

Les combats ne manquent pas, et le SNES-FSU a été présent auprès des collègues et dans les instances (CDEN, CHSCT, CTSD, CDAS...) pour défendre et faire entendre la voix des personnels.

Citons quelques actions :

Défense de **2 postes de CPE** à Neufchâteau et Remiremont : ces suppressions s'inscrivent dans une politique nationale de suppression de postes de principaux adjoints et d'alourdissement de la charge de travail des CPE par des missions qui ne font pas partie de leur statut.

Accompagnement de collègues subissant **les problèmes de management et de dégradation du climat scolaire** au collège de Charmes : le Dasen a été interpellé sur la question lors des derniers CDEN et CTSD

Accompagnement de **personnels AESH** qui subissent les dérives induites par la mise en place des PIAL : toujours plus d'élèves à prendre en charge, sur plusieurs établissements, avec changements d'emploi du temps de plus en plus fréquents...

Vigilance accrue et permanente en lien avec la crise sanitaire et remontée systématique des informations relatives aux différents problèmes qui se posent au quotidien.

Malheureusement, il y a fort à craindre que les ravages ne s'arrêtent pas là, les conclusions du Grenelle de l'Éducation (dont notre syndicat a claqué la porte) ne laissent rien augurer de bon : réforme des statuts (missions, temps de travail, avancement...), tout est sur la table, comme dirait l'autre, puisque désormais le sort de l'éducation, comme celui de la nation, semble se jouer sur des coups de poker et autres paris.

Céline MERJAY, Gilles YECHE
Co-secrétaires départementaux du SNES-FSU



Mobilisation du 26 janvier 2021 - Epinal



ACTION SOCIALE DE L'EDUCATION NATIONALE : BILAN ET ACTUALITE

L'action sociale ministérielle et académique a pour rôle de venir en aide aux personnels (enseignants, AED, AESH, retraités...) et de verser des aides financières aux agents ayant-droits dans les domaines de l'aide aux études, des loisirs et des difficultés rencontrées par les agents. Elle fait l'objet d'une consultation et d'une gestion paritaire.

Les commissions départementales et académiques sont convoquées régulièrement pour donner leur avis sur le budget, faire des propositions d'orientation des aides et siègent avec l'administration et des représentants de la MGEN dans la commission (mensuelle) qui octroie des secours financiers aux personnels qui en font la demande auprès de l'assistante sociale de la DSDEN.

Dépendant de lignes budgétaires au fonctionnement complexe du fait de la LOLF, les crédits sont restés constants (pour ce qui est versé directement aux agents) depuis quelques années sauf sur certains postes relatifs aux aides versées à des organismes conventionnés où une partie des crédits a été réduite.

Le bilan de cette année d'exercice montre une sous-consommation des crédits alloués. L'explication en est que du fait de la crise sanitaire et des confinements les personnels ont déposé moins de dossiers relatifs aux activités de loisirs et sollicité moins de secours.

Ces sommes restantes retournent au rectorat et sont employées pour payer des frais d'expertises (de plus en plus nombreuses selon l'administration) pour raisons de santé.

La FSU déplore le fonctionnement comptable basé sur la non-fongibilité des crédits. C'est-à-dire qu'une somme allouée à une ligne budgétaire ne puisse être utilisée dans une autre, ce qui entraîne régulièrement une sous-consommation de crédits qui n'iront pas aux personnels dans le cadre de l'action sociale.

Elle a rappelé également qu'avec un budget stable depuis quelques années il n'est pas possible d'augmenter le quotient familial ou de proposer d'autres aides sans en diminuer des existantes.

Au niveau départemental, la FSU a impulsé la proposition d'augmenter le quotient familial et rappelle régulièrement son mandat qui est l'augmentation du budget global de l'action sociale au niveau de trois pour cent de la masse salariale.

Les membres FSU de ces commissions répètent aussi que l'action sociale est une question d'information des personnels et de diffusion de cette information. C'est pourquoi nous invitons les personnels, retraités compris, à consulter régulièrement le site *PARTAGE* ou l'adresse *ac nancy metz action sociale* des personnels pour s'informer des aides possibles et en vérifier l'éligibilité, la tendance de l'administration étant de diffuser les informations par le biais numérique avant tout.

Et que la première personne à contacter ou faire contacter par les collègues en difficulté dans ce domaine est l'assistante sociale de la DSDEN.

Les représentants FSU à la commission académique d'action sociale et à la commission départementale d'action sociale

<http://www.ac-nancy-metz.fr/action-sociale-a-destination-des-personnels-32025.kjsp>

Jean-Marie LINDER

Secrétaire de la Commission Académique d'Action Sociale - FSU88

The screenshot displays the PARTAGE website interface. At the top, there is a search bar and navigation icons for 'MES ESPACES', 'MES PARAMÈTRES', 'MES APPLICATIONS', 'MES ALERTES', and 'CONTACTS'. Below this, a horizontal menu includes 'Accueil', 'Vie des services', 'Vie de l'agent', 'Vie de l'élève', and 'Pédagogie'. The main content area shows a breadcrumb trail: 'Vie de l'agent → Actions et prestations sociales → Action sociale'. A search bar is present, followed by a list of categories: 'Actualités et contact', 'Concours - recrutement', 'Accueil des nouveaux arrivants', 'Évolution professionnelle', 'Rémunération', 'Formation', 'Organisation du travail', 'Actions et prestations sociales', 'Grèves', and 'Cumul'. The 'Actions et prestations sociales' category is selected. Below this, there are two content cards. The first card is titled 'SRIAS - Partenariat sport avec JUMP XL à Nancy' and includes a photo of a person on a red slide. The second card is titled 'ACB - scène nationale de Bar-Le-Duc' and includes a photo of a person on a green slide. Both cards have a 'Vie de l'agent' label and a 'Voir plus' link. To the right, there is a 'Liens utiles' section with a 'Retrouvez une sélection de liens utiles concernant l'académie' and a 'Voir plus' link.